



PROGRAMMES D'ÉCHANGE D'AMITIÉ DU SPORT DU CANADA

CANADA SPORTS
FRIENDSHIP EXCHANGE PROGRAMS

ÉCHANGES CULTURELS POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 12 À 17 ANS

GUIDE D'APPLICATION

5555 Westminster - Suite 209 • Cote St-Luc • Quebec • H4W 2J2

Tel: (514) 482-7108

Fax: (514) 482-1605

Numéro gratuit: 1-866-73CSFEP

Courriel: info@csfep.com

www.csfep.com

Funded by the
Government
of Canada

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

VIVRE, AIMER, ET JOUER À LA FAÇON DE PEASC!

Les Programmes d'échanges d'amitié du sport du Canada (PEASC) échanges visent à promouvoir l'amitié, le respect et une meilleure compréhension et une meilleure appréciation de la langue de l'autre, de la culture, et du Patrimoine canadien.

Ils sont modélisés pour des groupes de jeunes anglophones et francophones, composé de filles et de garçons âgés de 12 et 17ans, partout au Canada; à ouvrir les lignes de communication, connexion, la coopération et la implication communautaire parmi les jeunes Canadiens.

Dans nos échanges réciproques maison-séjour, les participants soumettent leur demande comme une unité de groupe de jeunes, et sont jumelés avec un autre groupe de jeunes ayant des intérêts communs, et participants des mêmes tranches d'âge, mais venant d'une autre province au Canada. Et les participants de chaque groupe se relaient pour séjourner dans la maison de leur participant jumeau.

Chez PEASC, nos échanges sont pour une période de 7 jours, ce qui inclue le temps du trajet et un minimum de 5 pleines journées d'activités. Et à partir de la phase de pré-planification à l'accueil du groupe jumeau, nos échanges permettent aux participants d'être impliqués selon leurs différentes capacités, dans les communautés des deux groupes de jeunes.

Le coût de transport pour tous les participants admissibles et organisateurs de groupes admissibles sont payés par le gouvernement du Canada par l'intermédiaire du PEASC. Cependant, chaque groupe fait une levée de fonds dans leur communauté pour couvrir les coûts de transport local et d'autres dépenses encourues liées aux activités lors de l'hébergement de leur groupe jumeau.

En résumé, les échanges de PEASC visent à fournir aux participants l'occasion de renforcer leur identité nationale, de faire l'expérience personnellement de nouvelles cultures, apprendre de nouvelles langues, se connecter et former de nouvelles amitiés et dans tous les cas développer une meilleure compréhension plus réelle de leur histoire et du patrimoine canadien.

Notre formulaire de demande peut être consulté sur notre site web, www.csfep.com.

Objectifs de la PEASC:

1. Donner aux jeunes Canadiens la possibilité de vivre personnellement un échange, d'apprendre leur histoire, la géographie, l'industrie, les institutions, les cultures, les communautés, les langues et autres facettes du Canada, améliorant ainsi leurs connaissances et leur compréhension du Canada;
2. Réunir les jeunes Canadiens entre eux, créant ainsi des liens entre des groupes de jeunes à travers le pays et renforçant ainsi le tissu de la société canadienne;
3. Aider les jeunes Canadiens à apprécier leur unicité en tant que Canadiens ainsi que leur réciprocité avec les autres Canadiens, développant ainsi une identité canadienne et un sentiment d'appartenance au Canada.

Lors de la soumission d'une demande d'un échange avec PEASC, l'organisateur doit inclure les plans et tous les objectifs mentionnés ci-dessus, dans leur itinéraire. En d'autres termes, ***au moins un tiers des activités et lieux à visiter inclus dans l'itinéraire d'échange du groupe doivent exposer leurs points de repère de la zone-historique ou géographique, afin de promouvoir une meilleure connaissance et appréciation de l'histoire et du patrimoine canadien.***

Le CSFEP vise également à impliquer des échanges de jeunes participants de tous les horizons de vie et encourage les groupes de jeunes sous-représentés, tels que les jeunes handicapés, ceux ayant des besoins spéciaux, les minorités visibles et les jeunes autochtones à faire une demande.

Au CSFEP nous adoptons des mesures spéciales pour soutenir les échanges qui impliquent et encouragent la participation de jeunes de familles à faible revenu, les minorités visibles, les minorités de langue officielle, les jeunes Autochtones, les jeunes ayant des besoins spéciaux ou handicapés et les jeunes des zones rurales ou isolées. Les échanges bilingues sont également encouragés.

Les participants au PEASC peuvent aller n'importe où au Canada. Ils peuvent découvrir une région rurale ou une ville; parlant français, anglais ou une communauté bilingue; visiter une province à l'autre bout du pays ou une plus près de leur domicile.

En aucun cas, les équipes d'accueil sont autorisées à inclure dans leurs itinéraires de voyages des villes frontalières canadiennes vers les États-Unis. Ce sont des échanges culturels pour permettre aux jeunes Canadiens découvrir leur pays ainsi que la culture des jeunes vivant dans d'autres provinces.

MESURES SPÉCIALES

Certaines mesures ont été adoptées par le PEASC pour encourager la participation de tous les jeunes Canadiens, avec une attention particulière pour les groupes qui comprennent les participants suivants:

Les jeunes issus de ménages à faible revenu

Une personne qui vit dans un ménage gagnant moins que le seuil de faible revenu tel que défini par Statistique Canada est considéré comme issu d'un ménage à faible revenu.

Les jeunes Autochtones

Une personne est considérée autochtone quand il ou elle est un membre d'une Première nation, un Métis ou des Inuits.

Les jeunes handicapés ou ayant des besoins spéciaux

Une personne ayant un handicap ou des besoins particuliers est défini comme une personne ayant une condition physique à long terme, l'état mental, ou un problème de santé, qui est limité par rapport à des fonctions dans la maison, à l'école ou dans d'autres activités; et / ou nécessite une aide spécifique pour exécuter les fonctions quotidiennes.

Jeunes des régions rurales ou isolées

La personne qui vit dans une communauté avec une population inférieure à 10 000 habitants est considérée comme issue d'une collectivité rurale ou isolée.

Jeunesse minorités visibles

Une personne est considérée comme issue d'une minorité visible quand il / elle n'est pas autochtone; n'est pas de race blanche, et / ou est non-blanc.

Des mesures spéciales peuvent être demandées pour un groupe comprenant des participants dans les circonstances mentionnées ci-dessus. Le personnel de PEASC vous aidera à trouver la meilleure façon de répondre aux besoins particuliers du groupe.

Lorsque les ressources des collectivités locales ne sont pas disponibles, un soutien financier supplémentaire peut être demandé pour assurer l'accessibilité. Le personnel de PEASC évaluera les besoins et les ressources sur une base de cas par cas.

ÊTES-VOUS ADMISSIBLES?

Vous devez remplir les conditions suivantes:

- Le groupe d'échange doit comprendre des jeunes participants âgés de **12 à 17** ans, qui sont des **citoyens canadiens** ou des **résidents permanents**; et accompagnateurs adultes de **21 ans ou plus âgés**.
- Le groupe est composé d'un **minimum de 10** participants de la jeunesse avec un (1) chaperon; ou un groupe de 11-20 jeunes participants avec un minimum de deux (2) chaperons; ou un groupe de 21 à un **maximum de 25** jeunes participants avec un minimum de trois (3) chaperons.
- Veiller à ce que les participants proviennent d'un groupe lié à l'école; équipe de sport; ou groupe de jeune affilié à un organisme communautaire reconnu.

Les groupes peuvent faire une nouvelle demande pour un autre échange, mais avec un autre groupe de l'échange précédent.

COÛTS:

Les fonds de PEASC :

- Le trajet aller-retour en avion, Train ou le coût de Voyage en bus (entre les provinces) pour tous les participants admissibles et leurs accompagnateurs (avec 1 accompagnateur pour un groupe de 10 participants, 2 chaperons pour un groupe de 11-20 participants, et 3 chaperones pour un groupe de 21-25 participants); et
- Aide financière pour les mesures spéciales qui peuvent être accordées. Communiquez avec le personnel de PEASC pour plus d'informations.

SVP noter que le mode de transport et l'itinéraire sont déterminés par PEASC en fonction de la distance et du budget.

Les fonds du Groupe d'échange:

- Les frais d'inscription de 700 \$ par groupe;
- Le coût du transport local, le coût de l'activité, et d'autres dépenses tout accueil du groupe jumeau.

SVP noter que quand un groupe de visiteurs est dans la province d'hébergement, il est essentiel que leurs participants ne paient pas de leur poche pour les repas, les frais d'entrée aux sites visités, etc...

INFORMATIONS IMPORTANTES POUR LES ORGANISATEURS DE L'HEBERGEMENT

Les consignes suivantes sont des directives importantes que les groupes organisateurs doivent garder à l'esprit pour leur équipe ou les étudiants qui participent :

Votre demande doit être envoyée dans **les plus brefs délais**, de sorte que PEASC puisse trouver à temps, un groupe qui partage les objectifs et les intérêts de votre groupe et pour respecter les dates préférées d'hébergement et de visite dans la mesure du possible.

- Si toutefois, vous souhaitez demander un jumelage avec un groupe spécifique ou un emplacement spécifique, les deux groupes doivent faire une demande séparément à PEASC indiquant qu'ils souhaitent être jumelée ensemble.

Veillez noter:

Tous les groupes appliquant au programme sont considérés individuellement pour leur admissibilité.

PEASC doit respecter les quotas provinciaux / territoriaux établis pour assurer une distribution nationale équitable des fonds alloués à ce programme d'échange.

Les demandes pour des groupes spécifiques de jumelage / emplacements sont considérés en fonction des objectifs provinciaux / territoriaux et du budget disponible une fois que l'admissibilité des deux groupes aura été déterminée.

- Le Voyage et les dates d'hébergement sont au choix des deux organisateurs de groupe; cependant, ils sont soumis à la disponibilité des vols et des tarifs aériens. Tous Voyage et activités d'hébergement doivent avoir lieu au Canada.
- Vous êtes responsable de la sélection des participants, de veiller à ce que les participants sélectionnés et leurs familles soient conscients de leurs rôles et responsabilités tout au long de l'échange.
- Les deux organisateurs ensemble, sont responsables de la mise en correspondance/jumelage des participants; les participants sont jumelés selon l'âge. Leurs familles servent d'hôtes pendant l'échange. (Des camp-séjours sont également possibles).
- Chaque famille d'accueil doit compléter avec succès les contrôles de sélection des familles d'accueil, après quoi, l'organisateur recevra et vérifiera la procédure de vérification avant de les endosser.

- Vous êtes responsable de veiller à ce que tous les participants (jeunes, parents ou tuteurs accompagnateurs ou d'autres organisateurs) soient informés et comprennent bien les principaux buts et objectifs de l'échange.

Il est fortement recommandé que les organisateurs tiennent plusieurs séances d'information avec les jeunes, les parents ou tuteurs et communiquent avec l'organisateur du groupe jumeau.

- Vous devriez soigneusement vous assurer que le formulaire de demande d'échange soit accompagné d'une tentative d'itinéraire de 5 jours d'activités en mettant en relief les repères géographiques, historiques ou sociaux de votre région.
- Vous devez vous assurer qu'un **minimum de 30%** des activités d'échange vise à permettre aux participants d'explorer, d'apprendre et d'apprécier un aspect de l'histoire et du patrimoine canadiens. Vos activités d'échange devraient également inclure des activités et des jeux amusants mais **non-compétitifs** qui seront joués entre les partenaires culturels.

SVP noter que tous les participants, les organisateurs / superviseurs doivent comprendre qu'ils ne sont pas en compétition dans un tournoi pour gagner. Les échanges de PEASC offrent une expérience d'échange culturel, et non pas une compétition entre les participants dans un but de victoire à tout prix.

- Vous devez vous assurer que tous les parents ou les tuteurs des participants comprennent et acceptent que leur enfant sera logé (hébergé) dans une maison avec un partenaire d'échange.
- Vous devez vous assurer que les parents sont conscients qu'en accueillant un groupe jumeau, la surveillance des adultes est requise dans la maison d'accueil et que les jeunes participants ne devraient pas travailler lorsqu'ils sont les hôtes .
- Un droit d'inscription de 700 \$ par groupe sera nécessaire pour traiter la demande. Dans le cas où un échange n'a pas lieu parce que le PEASC ne trouve pas de correspondance appropriée, ces frais d'inscription seront remboursés en totalité.
- Toutefois, si un groupe annule un échange qui a été approuvé et adapté, PEASC conservera entièrement les frais d'inscription comme frais administratifs.
- En outre, si un groupe décide d'annuler sa demande alors que le PEASC est activement à la recherche d'un jumelage, alors 50% des frais d'inscription seront retenus par le PEASC.

- Les organisateurs et les participants sont tenus de recueillir des fonds pour couvrir les frais d'inscription, le coût des activités et le transport local encourus dans la communauté d'accueil. Les activités de financement sont un excellent moyen pour les participants d'apprendre à coopérer avec les autres et de participer à leur collectivité.

ROLES ET RESPONSABILITÉS

LES ORGANISATEURS:

- Soumettre le formulaire de demande dûment rempli et communiquer avec le personnel du PEASC.

Après approbation:

- Lire le manuel de l'organisateur qui vous a été envoyé après l'approbation de votre demande.
- Organiser entièrement l'expérience d'échange en incluant des activités avant, pendant et après l'échange, qui sont en accordance avec les Échanges Canada et avec les objectifs de PEASC.
- Sélectionner les jeunes participants; Informer les participants et les parents sur ce que devraient être leurs attentes et en retour ce qui est attendu d'eux, en particulier dans la planification et l'exécution de l'échange.
- Sensibiliser l'échange à travers la communauté en utilisant les médias locaux, le forum de l'école et d'autres forums des jeunes impliqués/réseau. Des séances d'information devraient être organisées avec les parents et les tuteurs.
- Mettre en place des comités pour la sélection de famille d'accueil, la levée de fonds, la planification des activités, l'organisation, la conduite de réunions, la couverture médiatique et pour d'autres aspects de l'échange.
- Assigner des tâches pour mettre en place des comités et des individus (dès que possible), assurant la participation des jeunes et des parents à la planification et à l'organisation des activités d'échange et aussi afin que chacun connaisse ses responsabilités et comprenne que l'organisateur n'est pas le seul responsable de chacun des aspects de l'échange.

- Effectuer la vérification obligatoire des familles d'accueil, en prenant les mesures appropriées pour assurer la sécurité des participants; Assurez-vous que les participants aient une couverture d'assurance suffisante, en prenant note de toutes les conditions médicales de chacun et que les familles d'accueil en soient informées.
- Élaborer un budget; Organiser des activités de levée de fonds et établir des partenariats avec des commanditaires tels que des entreprises et des organismes communautaires. Ayez aussi recours à l'assistance du député et ou du maire.
- Collaborer avec l'organisateur de votre groupe jumeau pour jumeler les jeunes participants; Communiquer fréquemment avec l'organisateur du groupe jumeau, avec les jeunes et leurs parents; aussi encourager les participants et les parents ou tuteurs à communiquer avec la famille jumelle avant de voyager.
- **Envoyer les dépôts et les frais exigés, ainsi que toutes les formulaires d'échange et documents requis au bureau de PEASC, dans les délais fixés.**

Adresse du PEASC: -5555 Westminster, Suite 209, Cote St.-Luc, QC. H4W 2J2

Au cours de l'échange:

- Coordonner l'hospitalité pour le groupe de visiteurs avec les participants et leurs familles, y compris les transports locaux, les repas et l'hébergement selon les directives fournies par PEASC.
- Les organisateurs doivent être satisfaits de l'environnement de la maison dans laquelle chaque participant est accueilli. SVP faire preuve de discrétion dans le traitement des situations de famille d'accueil, en gardant à l'esprit que la sécurité et le bien-être du participant sont d'une importance cruciale.
- Tous les billets d'avion, de train ou d'autobus doivent être gardés en lieu sûr jusqu'au retour.
- Prendre la responsabilité du groupe en tout temps pendant le séjour dans la communauté d'accueil. Surveiller fréquemment votre jeune pour s'assurer de leur niveau de confort et leur bonne conduite.
- Si les parents d'accueil travaillent, prendre d'autres dispositions pour les jeunes visiteurs, comme par exemple en permettre au participant en visite d'aller à l'école avec le participant hôte.

Après l'échange:

- Les deux organisateurs et les participants doivent évaluer leur expérience au moyen de questionnaires, qui seront envoyés par la poste avant l'échange, et s'assurer que les questionnaires remplis soient retournés par la poste au bureau de PEASC après l'échange.
- Encourager les jeunes participants à partager leurs expériences avec d'autres groupes de jeunes.
- Encourager la poursuite de communication / interaction entre les deux groupes afin de promouvoir une amitié durable, une meilleure compréhension et le respect de la langue et de la culture de l'autre. La communication est la clé pour un échange réussi.
- Si un député ou le maire a visité votre échange, SVP l'indiquer lors de la présentation de votre rapport final d'évaluation au PEASC. Assurez-vous également de poster les formulaires finaux de l'échange au bureau de PEASC.

LES JEUNES PARTICIPANTS:

- Doivent participer pleinement à toutes les activités pendant les deux phases de l'échange.
- Prendre un rôle actif dans l'expérience d'échange: dans la planification, l'organisation et dans les activités post-échange, y compris l'évaluation (questionnaire), sous la supervision de l'organisateur de groupe.
- Doivent partager leurs expériences de l'échange avec d'autres jeunes, les écoles et la communauté au sens large.

SVP noter que lors de chaque échange, le programme exige que tous les participants du groupe assistent à un programme de prévention contre la drogue, l'alcool, la pression des pairs et le crime mené par un officier de la GRC dès que possible.

Tout participant à l'échange surpris en train d'utiliser ou en possession de drogue sera immédiatement disqualifié et exclu de toute participation au programme et renvoyé à la maison à ses propres frais.

LES PARENTS:

- Si votre enfant a des besoins spéciaux pendant l'échange, svp remplissez les formulaires médicaux appropriés fournis par l'organisateur de groupe, parlez à l'organisateur du groupe de votre enfant et à la famille qui sera l'hôte de votre enfant.
- Si vous avez été sélectionné pour accueillir un enfant ayant des besoins spéciaux, svp parlez avec les parents ou le tuteur de cet enfant. Développez une relation solide avec la famille. Mettez en œuvre toutes les mesures de sécurité, afin d'assurer que la santé et la sécurité de ce participant soit la première priorité.
- L'expérience des années passées a montré que certains parents pouvaient également tirer des bénéfices des échanges culturels; de ce fait, nous recommandons que les deux groupes communiquent ensemble pour établir le nombre de parents pouvant accompagner le groupe.
- Cependant, il doit être clair que les parents en visite ne pourront en aucun cas interférer avec l'itinéraire et / ou avec la famille d'accueil.
- Lorsque le mode de transport est l'autobus, les parents pourront voyager avec le groupe s'il y a de la place.
- Dans le cas où certains parents décideraient d'accompagner le groupe de leur enfant et bénéficier d'une expérience d'échange culturel, ils devront d'abord obtenir la permission de l'organisateur de groupe de leur enfant qui en informera le PEASC.
- Nous encourageons également les parents d'accueil à accueillir les parents en visite, à prendre des dispositions pour se rencontrer, prendre un café ensemble pour échanger ensemble des informations culturelles mutuelles, sur leur communauté et leurs enfants, ce qui pourrait agrémenter l'échange entre leurs enfants et établir une amitié parentale ainsi.

LA PEASC EST CHARGÉ DE:

- L'évaluation des demandes de groupe
- Faciliter le jumelage des groupes.
- Coordonner les arrangements de voyage entre les deux provinces des groupes jumelés.
- Soutenir les organisateurs de groupe en répondant à leurs questions et en les aidant à résoudre des problèmes; fournir tous les outils nécessaires pour l'échange; Veiller à ce que tous les aspects de l'échange soient bien planifiés.